

TRAVAUX EN HAUTEUR – Formation aux risques du travail en hauteur

Durée : 1 à 2 jours

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne expérimentée ou non, appelée à effectuer des travaux en hauteur.

OBJECTIFS

- Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser ;
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur ;
- Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle) ;
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés (EPI) et être capable de vérifier le matériel afin de détecter toute anomalie ;
- Etre capable de mettre en œuvre le système d'ancrage provisoire ;
- Utiliser le bon ancrage avec la bonne liaison antichute et le bon harnais.

PRE-REQUIS

- Présenter les aptitudes médicales requises ;
- Etre âgé au minimum de 18 ans.

Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants, casque et lunettes de protection, harnais de sécurité, liaisons antichute.

PROGRAMME

THEORIE

TRAVAUX EN HAUTEUR – Formation aux risques du travail en hauteur

- Travaux en hauteur en sécurité (accidents et prévention, contexte règlementaire et responsabilité)
- Caractéristiques des moyens de protection collective (moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, le balisage et la signalisation)
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle (classes d'ancrages, casques antichute et supports d'assurage, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoire de liaison, pratique des nœuds sur corde)
- Choix d'un dispositif de protection individuel (étude des risques, accrochage du harnais, facteur de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et auto-contrôle)
- Réglementation (normes, décrets, directives).

PRATIQUE

- Le formateur s'adapte au cas par cas à chaque situation de travail. La formation s'effectue sur le(s) site(s) et avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires :
- Exercices pratiques d'intervention en hauteur ;
- Elaboration d'une fiche de risques ;
- Elaboration de la méthodologie permettant la mise en place de l'ancrage provisoire, l'utilisation de la bonne liaison antichute et du bon système de préhension.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Une évaluation des acquis théoriques et/ou pratiques est réalisée.



Cette formation vous intéresse ?
Demander un devis !